



Georges Truffaut
***Le maire que le Grand Liège n'a pas
connu ou
Le vol interrompu du rassembleur***

Paul Delforge
**Historien, directeur du Pôle Recherche,
Institut Destrée**

Conférence donnée dans le cadre de
l'exposition « Histoire d'eaux, Liège Expose
don avenir » à l'invitation de SOS Mémoire de
Liège
Espace Wallonie, SPW Liège, 24 mars 2011

L'histoire semble cruelle. Elle retient certains noms et elle en ignore d'autres.

Pourquoi ? Comment ?

On pourrait gloser longuement sur ceux qui ont fait l'histoire et sur ceux qui sont faits par l'Histoire.

Évoquer aujourd'hui la personnalité de Georges Truffaut c'est surtout évoquer un destin brisé.

Celui d'un homme qui aurait pu être le premier bourgmestre socialiste de Liège.

Celui d'un homme qui aurait pu être ministre.

Celui d'un potentiel leader d'une Wallonie autonome.

Il n'en a rien été à cause de l'explosion d'une grenade, en Angleterre, en 1942 lors d'un exercice militaire. Georges Truffaut avait alors 41 ans et tout l'avenir devant lui.

Un avenir auquel il n'avait jamais cessé de penser en tant que socialiste, en tant que Liégeois, Wallon, belge et européen.

En homme concret, il avait déjà posé quelques jalons d'une carrière qui s'annonçait prometteuse, au service des autres. Les bains douches de la Sauvenière, l'extension de la ville vers Droixhe, le Port autonome, l'idée du Grand Liège, c'était lui. L'idée d'un Conseil économique wallon c'est lui encore réfléchissant au devenir de la Belgique, en particulier des Wallons, dans une Europe en transformation. Démocrate, il fut anti-rexiste ; défenseur de la langue et de la culture française, il fut attentif à prendre en compte les griefs flamands, mais pas question d'amnistie pour les activistes de 14-18. Fédéraliste et ami de la France, il cherchait une formule où les Wallons auraient leur mot à dire en politique étrangère. Socialiste, il avait très tôt perçu le danger du national-socialisme. L'exposition internationale de l'Eau, en 1939, c'était lui aussi.

Dans une actualité politique dont vous n'ignorez pas les enjeux, en une ville de Liège qui, comme la Wallonie, tente de préparer son avenir, la commémoration de l'expo de 39 est une belle occasion d'évoquer le parcours d'un homme qui avait résolument les yeux tournés vers l'avenir, pour Liège, pour la Wallonie.

Ceux qui douteraient de l'importance du personnage à son époque, il est un incident qui ne trompe pas. Nous sommes en avril 1942. Depuis deux ans, Liège est occupée et « l'Allemand » a multiplié les mesures pour asseoir son autorité. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi est-il formellement interdit de pavoiser, en d'autres termes, de montrer publiquement un drapeau. Bravant l'ordonnance allemande quand il apprend le décès de Truffaut, le bourgmestre Joseph Bologne fait monter sur l'hôtel de ville de Liège un drapeau belge muni d'un crêpe noir et dont seule la couleur noire est visible. Il ne faut que quelques heures pour provoquer la réaction de l'occupant. On ne badine pas avec l'autorité du lieutenant général Keim : Bologne gagne encore du temps en expliquant que son acte n'est pas en contradiction avec la loi ; il ne s'agit pas d'un pavoiement dans le sens de l'arrêté allemand, mais uniquement une manière d'exprimer extérieurement le deuil occasionné par le décès d'un de ses collaborateurs. L'ordonnance n'interdit que le pavoiement des maisons avec drapeaux déployés en signe de joie...

« Cette interprétation de l'ordonnance est inexacte en droit, lui écrit alors Keim. L'ordonnance vise le fait de montrer un drapeau, quels que soient l'intention et la manière. Attendu que, après vos déclarations dignes de foi, vous n'avez absolument pas eu l'intention, par votre conduite, de faire une démonstration contre l'autorité occupante, ni voulu exciter la population, je renonce par exception à prendre des mesures contre vous, mais je vous avertis expressément et j'insiste particulièrement sur le fait que, à la moindre contravention de votre part contre les ordonnances de l'autorité occupante, je me verrai obligé de sévir contre vous de la manière la plus sévère »¹.

Personne n'est dupe.

D'autres Liégeois sont morts durant la Seconde Guerre mondiale. Nul autre que G. Truffaut n'a eu l'honneur d'une dernière bravade publique aussi forte à l'autorité allemande. Le geste était à la mesure du personnage, à la fois syndicaliste, échevin bâtisseur, député, agent de renseignement, commandant de compagnie.

À diverses reprises, des hommages², des conférences³, des livres⁴, des notices biographiques⁵ ont été consacrées à Georges Truffaut dont le nom a été retenu parmi les Cent Wallons du Siècle en 1992⁶, a été donné à une Avenue liégeoise et à une rue à Ans, et qui associé à celui de René Delbrouck désigne un Fonds de Solidarité toujours actif. Je renverrai les personnes intéressées vers ces publications et limiterai mon propos à montrer l'importance de l'exposition internationale de l'Eau dans le projet global imaginé par Georges Truffaut et ses amis.

¹ Archives Institut Destrée, Lettre de Keim, Lieutenant général à l'attention de Joseph Bologne, 24 avril 1942.

² Hommage rendu par Joseph Merlot, le 5 octobre 1947, lors du retour du corps de G. Truffaut à Liège. Cfr notamment Théo PIRARD, *Liège a fait à Georges Truffaut d'émouvantes et solennelles funérailles*, dans *La Meuse*, 6 octobre 1947, p. 2.

³ Philippe DESTATTE, *Georges Truffaut. L'idéal, le réalisme et l'inquiétude*, conférence du 7 octobre 1997, hôtel de ville de Liège ; Francis BALACE, *Georges Truffaut*, conférence organisée par le Grand Liège asbl, 2002.

⁴ France TRUFFAUT, *Sauver l'or belge, La mission du capitaine Georges Truffaut en Afrique occidentale (août-septembre 1940)*, Tubize, ILHS-IEV, 1997 ; Micheline LIBON, Jean-Maurice DEHOUSSE (préface), *Georges Truffaut. Wallonie : utopies et réalités*, Écrits politiques wallons n°8, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 2002.

⁵ Philippe RAXHON, *Georges Truffaut*, dans *Nouvelle Biographie nationale*, Bruxelles, 1999, t. 5, p. 334-337, Paul DELFORGE, *Georges Truffaut*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, 2001, p. 1554-1558.

⁶ Paul DELFORGE, *Cent Wallons du Siècle*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2^e éd., 1995

Famille

Né à Liège de parents liégeois, Truffaut y fait ses études. Des humanités classiques à l'Athénée puis il entame un cursus à l'Institut des Hautes Études avant de bifurquer vers l'École supérieure de Navigation marchande d'Anvers. Il y obtient un diplôme d'officier de marine (1922) et goûte aux voyages en particulier du côté de l'Amérique latine. Pourtant, c'est à Liège encore qu'il enfonce ses racines. Son père est employé à la ville de Liège (au service des Finances). Socialiste, il contribue à la création d'une Société mutuelle d'assurance réservée aux administrations publiques l'ancienne SMAP devenue Ethias. Sa mère est institutrice primaire dans l'enseignement communal et deviendra directrice d'école. Après son service militaire, le « gamin » entre au journal *La Wallonie*. Journaliste, il est dans une certaine mesure un collègue de Georges Simenon. Mais autant ce dernier est interpellé par le fait divers, autant Truffaut est attiré par la politique, déjà profondément marqué à la fois par l'engagement ouvrier et la défense des droits des Wallons. En 1925, Georges Truffaut épouse Jeanne Driesen (institutrice) et aura deux enfants : France (1926-) et Claude (1928-1995).

Wallon et Européen

Il n'avait pas onze ans quand Jules Destrée a rédigé sa Lettre au roi (1912), mais au sortir de la Grande Guerre, la question wallonne est bien présente et l'on en débat à l'Athénée de Liège. Quand il commence sa carrière de journaliste, il n'est pas un congrès wallon auquel il ne participe. Ses interventions sont remarquées. Déjà se manifeste l'impatience de celui qui veut agir plutôt que pinailler. Et il ne craint pas de bousculer les idées et les méthodes des « anciens » : ainsi rencontre-t-il les libéraux Mockel et Delaite ; ainsi s'oppose-t-il surtout aux unionistes de l'Assemblée wallonne et de Joseph-Maurice Remouchamps. Truffaut veut avancer. L'anti-flamingantisme n'est pas sa tasse de thé. Au contraire. Il écrit que cette attitude est aussi néfaste qu'inutile : « pour obtenir un nouveau statut de la Belgique, il faudra forcément s'entendre avec les Flamands à l'heure des négociations ». Mais s'il est prêt à débattre avec les Flamands ce n'est pas à n'importe quel prix : il rejette toute forme de bilinguisme ; il repousse toute mesure d'amnistie des activistes de 14-18 ; il refuse de parler avec les extrémistes ; il exige que les droits des Wallons soient défendus. La question n'est pas seulement de l'ordre du linguistique. Les enjeux sont plus importants, relevant de la politique intérieure comme de la politique internationale.

S'il se revendique de l'autonomisme wallon, en application du droit des peuples à s'autodéterminer, principe mis en évidence durant la Grande Guerre par le président américain, Truffaut ne cache pas que sa préférence va à un rattachement à la France. Il explique d'ailleurs que cette revendication est déjà bien présente dans le cœur des Wallons et qu'il serait bien plus facile de mobiliser le peuple sur cette idée que sur celle, moins enthousiaste, moins sexy, du fédéralisme « notion trop complexe, idée de grammairiens », dit-il notamment⁷.

Au tournant des années '30, quand se déroulent les fêtes officielles du centenaire de la Belgique, G. Truffaut édite une brochure intitulée *La question des nationalités en Belgique*⁸ où il observe que le problème qui est posé en Belgique concerne et secoue l'Europe toute entière. Prophétique, il écrit en 1930 que le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne est inévitable et qu'il aura des répercussions sur toute l'Europe. En conséquence, la solution ne peut venir que d'une démarche à l'échelle de l'Europe, où il conviendrait d'appliquer le principe des nationalités et réunir dans des ensembles communs ceux qui se ressemblent.

⁷ Cité par Ph. DESTATTE, *art. cit.*

⁸ Georges TRUFFAUT, *La question des nationalités en Belgique, Le point de vue d'un socialiste wallon, s.l., s.d. [1931].*

Accordant une importance première à la langue comme critère de nationalité, Truffaut plaide en faveur de la constitution d'une *Fédération des États-Unis d'Europe*. Il ne s'agit pas de forcer des gens à vivre ensemble. Loin de là. L'idée d'organiser des plébiscites est bien présente et le restera en permanence. L'objectif d'une Europe ainsi reconstruite est de permettre l'épanouissement des cultures nationales et de former une union économique pertinente, avec des douanes communes, « une banque et une monnaie européennes »⁹.

Si le respect de l'intégrité française de la Wallonie est omniprésent dans le Mouvement wallon, l'idée d'abandonner le cadre belge reste un frein majeur à l'engagement de nombreux militants. Concept intellectuel un peu complexe, le fédéralisme demeure une forme de solution ; mais dont la définition reste la bouteille à encre : fédéralisme à deux, à trois, à deux et demi à cinq, à neuf... Les solutions suggérées furent légion. Malgré ses réticences, Georges Truffaut accepte de jouer la carte du fédéralisme et, avec un jeune juriste de l'Université de Liège, Fernand Dehousse, il contribue à la rédaction d'un texte accepté par la Ligue d'Action wallonne en 1938. Il s'agit d'un défi. La proposition doit devenir une proposition de loi à déposer à la Chambre. Si les parlementaires l'acceptent, l'examinent et l'adoptent, la formule peut retarder – peut-être indéfiniment – la fin de la Belgique. Si, par contre, la proposition est rejetée, ce sera bien la preuve qu'il est impossible de sortir du carcan belge et de faire droit aux revendications wallonnes.

Le cheminement politique

On parle bien d'une proposition de loi. Ce qui signifie que depuis son entrée en 1924 comme journaliste à *La Wallonie* G. Truffaut a fait son chemin en politique. Actif dans les milieux syndicaux, membre de l'USC de Liège dès 1927, il a été élu conseiller communal de la ville de Liège sur la liste du POB aux élections d'octobre 1932. Quelques semaines plus tard, il est neuvième au poll de la Fédération liégeoise du POB, derrière les Merlot, Van Belle, Troclet, Dejardin et autres Delvigne. Il jouit déjà d'une popularité certaine et bénéficie du retrait politique d'Isi Delvigne dont il est le suppléant pour faire son entrée à la Chambre des Représentants en novembre 1934. Les événements se précipitent car, quelques mois plus tard, il est nommé échevin des Travaux publics de la ville de Liège. Il n'a désormais plus besoin de l'aide d'un ténor pour émerger aux scrutins suivants. Réélu député (1936), il reste membre du collège liégeois présidé par le libéral Xavier Neujean.

Parce qu'il faut être bref, je veux souligner ici que l'engagement politique de Truffaut s'inscrit résolument dans un esprit démocratique. S'il peut être tenté par le planisme de De Man, il dénonce le patron du POB dès que les premiers pas de ce dernier dérivent vers le fascisme. Quant au rexisme, cette maladie politique comme le disait Marcel Thiry, il s'agit d'une vraie défaite pour la Wallonie lorsque le parti de Degrelle perce en 1936. Truffaut met toute son énergie à combattre et dénoncer le fourex tant au plan local que « national ». Et quand Spaak reconnaît le régime de Franco, Truffaut lui fait savoir sa façon de penser.

Mais revenons au plus local. X. Neujean est le maire de la cité ardente depuis 1927 et le reste en 1938 alors que le conseil communal compte 13 conseillers communaux du POB sur 39, contre 7 aux libéraux et 9 aux catholiques. À l'époque, les trois partis sont représentés au Collège. La mort de Neujean en janvier 1940 va ouvrir une mini-guerre de succession. L'instant est mal choisi mais l'unanimité qui entourait Neujean n'est plus de mise ; en plus grand nombre, les socialistes réclament la Violette pour un des leurs ; les libéraux se targuent d'une très longue tradition : depuis 1830, ils ont toujours occupé le poste. Quant aux catholiques, si le POB

⁹ *Ibid.*, p. 22.

revendique la fonction, pourquoi pas eux ? Finalement, la voix du POB est entendue et les yeux se tournent vers Georges Truffaut. Mobilisé depuis septembre 1939, l'Officier de réserve décline la proposition et soutient la candidature de son vieil ami Joseph Bologne (né en 1871, il a 69 ans...). C'est donc ce résistant de 14-18, agent de renseignement français qui a frôlé l'exécution capitale en novembre 1918 qui devient le premier bourgmestre socialiste de Liège, à quelques heures de l'entrée en guerre de l'Allemagne sur son flanc ouest. Tout laisse à penser que Joseph Bologne est là pour réserver la place à Georges Truffaut, futur maire de la capitale de la Wallonie, quand la paix reviendra...

* *

*

Député et échevin de Liège à 33 ans, Georges Truffaut n'a disposé que de six-sept ans pour imposer sa voix et sa personne, mais surtout pour construire les fondements d'un projet liégeois et wallon, démocratique et socio-économique. L'Exposition de l'Eau n'en est que l'un des volets.

Le volet économique

En 1924 déjà, lors d'un congrès wallon, Truffaut était intervenu sur la question du réseau fluvial belge. Il avait fait observer, en particulier, l'isolement du bassin industriel wallon par rapport au réseau maritime ; il avait réclamé l'amélioration des liaisons Liège-Anvers, mais aussi de regarder vers Dunkerque ainsi que vers Rotterdam – à ses yeux le port naturel pour Liège. On l'entend réclamer la réalisation du Canal Albert et la reconnaissance du Port autonome de Liège. S'il n'a aucun poids dans la décision de construire le Canal, il est l'artisan – avec le libéral Émile Jennissen – de l'adoption par le Parlement du texte de loi créant le Port autonome de Liège et de ses statuts (1937). Le député a fourni à l'échevin des Travaux un outil de développement économique formidable. Et ce n'est pas fini. Même si cela reste à démontrer, je suis persuadé que l'échevin des Travaux publics s'emploie à doter la ville de Liège d'une infrastructure digne d'une capitale : ce que l'on retient de l'œuvre de Truffaut ne constitue évidemment que les premiers pas du bâtisseur : pont du Longdoz, nouveau Lycée de Waha, piscine communale et bains de la Sauvenière, etc.

Tout cela émerge au moment où avancent à grands pas les travaux devant achever le canal Albert concurrent du Canal Juliana. 1939 est la date où doivent finir les travaux. Le délai paraît raisonnable à l'échevin Truffaut et à ses amis pour lancer un défi : profiter de l'inauguration du canal Anvers-Liège pour organiser un événement, mobilisateur des forces vives liégeoises et à l'impact interrégional, voire international.

Le projet de *Saison Internationale de l'Eau - Liège 1939* est né, entraînant dans sa suite la création d'une asbl dont le nom est tout un programme : Le Grand Liège. Car, enfin, s'élever au rang de métropole internationale nécessite aussi de traiter certains dossiers en se débarrassant des petites limites communales et des mesquines querelles de voisinages. Voire en se projetant dans une perspective plus large.

Avec des amis influents, industriels comme politiques, libéraux, socialistes ou catholiques, Truffaut entend construire un projet porteur, fédérateur, conduisant à la reconnaissance incontestée de Liège. Il n'est pas inutile de citer l'article 3 des statuts du Grand Liège : « L'association a pour objet principal l'organisation de fêtes et de manifestations ayant un caractère scientifique, artistique, économique, touristique, folklorique et sportifs, destinées à rendre

à Liège en particulier et à la région wallonne en général un essor économique plus grand, un rayonnement intellectuel plus vivace : en un mot, une renommée digne d'une grande ville »¹⁰. L'expression « région wallonne » figure textuellement dans l'article des statuts.

L'Expo de 1939 n'est pas un but en soi. C'est au contraire « un point de départ ». C'est le moment où Liège entre dans l'histoire comme port de mer, souligne Truffaut qui est nommé président du Grand Liège. C'est aussi l'occasion d'agrandir la ville : « Une grande partie des installations de la rive gauche de la Meuse sont définitives. Elles sont la base de l'urbanisation d'un quartier nouveau, celui du Port de Liège en lequel nous fondons de fermes espoirs (. . .) ».

Au lendemain de la crise économique de 1929, au moment où les indicateurs économiques wallons sont en train de passer au rouge et alors que le monde semble s'embraser, Georges Truffaut prépare résolument l'avenir : Port autonome de Liège, asbl Grand Liège, Saison de l'Eau, les moyens et instruments se multiplient. Ce ne sont que des étapes. Une autre idée est dans l'air depuis un certain temps. Il revient à Englebert Renier, Jean Rey, Fernand Schreurs, Jules Hiernaux et à Georges Truffaut de concrétiser la constitution d'un Conseil économique wallon¹¹. Nous sommes en été 1939. Les événements décident de couper la voie que sont en train de tracer Truffaut et ses amis. La publication des statuts du Conseil économique wallon au *Moniteur* ne se réalisera que le 21 juillet 1945...

La politique étrangère obstacle au fédéralisme belge

La succession de ces réalisations signifie-t-elle que Georges Truffaut s'est définitivement rangé dans le cadre belge, du moins dans une structure fédéralisée. Nous l'avons dit, en 1938-1939, un projet abouti de réforme institutionnelle dans le sens fédéral est sur la table. Avec Fernand Dehousse, Georges Truffaut a trouvé une solution pour lever l'obstacle rédhibitoire de la politique étrangère, compétence qui demeure généralement, dans les systèmes fédéraux, de la prérogative fédérale.

Proposant un fédéralisme à trois régions (Wallonie, Flandre et, au moins, l'arrondissement de Bruxelles) qui se substituent aux provinces, ils prônent la fixation définitive de la frontière linguistique par des *referendum* au niveau des hameaux de communes. À la Chambre fédérale, ils proposent la parité des représentants wallons et flamands, tandis que le Sénat devient l'assemblée représentative des trois régions. Les impôts sont perçus par les régions qui ont pour compétence l'enseignement, la législation sociale et industrielle, les travaux publics, les eaux et le maintien de l'ordre. Enfin, le projet rend impossible une politique étrangère qui ne recueillerait pas l'assentiment de deux tiers du pays ; une sorte de majorité spéciale à rencontrer dans les groupes linguistiques respectifs¹², voilà ce que contient *La Proposition d'instauration de l'État fédéral en Belgique*.

Mais pourquoi tant d'attention à l'égard de la politique étrangère ? Simplement, pourrait-on dire parce que depuis 1936 la politique belge a changé radicalement. En mars les accords militaires franco-belges conclus au sortir de la Grande Guerre (septembre 1920) ont été rompus (6 mars), sous la longue pression d'une opinion publique flamande travaillée par les milieux catholiques et pacifistes. Puis à l'automne, alors que les cris de « *Los van Frankrijk !* » résonnent

¹⁰ *Moniteur* du 27 février 1937

¹¹ Paul DELFORGE, *Conseil économique wallon dans Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, 2000, t. I, p. 359-360.

¹² Paul DELFORGE, *Un siècle de projets fédéralistes pour la Wallonie. 1905-2005*, Livre édité à l'occasion du 25^e anniversaire des lois d'août 1980, à l'initiative du Ministre-Président de la Région wallonne, Charleroi, Institut Jules-Destrée, décembre 2005.

encore, les orientations de P-H. Spaak, du gouvernement et de Léopold III portent la Belgique à considérer sur le même pied l'Allemagne hitlérienne et la France du Front populaire. Pour les milieux wallons, en particulier la Ligue d'Action wallonne dont Truffaut fait partie, c'en est trop. La frontière de l'Est est ainsi laissée sans défense et cette politique dite de neutralité ne sert qu'un seul camp, celui d'Hitler. Voilà pourquoi, même une Belgique fédérale selon un modèle classique ne peut correspondre aux vœux de Truffaut car, s'appuyant sur une large majorité venant de Flandre, la politique extérieure de la Belgique aura davantage d'accents flamands ou francophones que wallons.

Voilà pourquoi, quand il joue la carte du fédéralisme, Truffaut imagine une modalité qui permettrait aux Wallons de pouvoir influencer la politique étrangère belge. En 1939, sa proposition de loi n'est pas prise en considération par ses collègues parlementaires. Le député Truffaut n'en est pas étonné. Il aura tenté jusqu'au bout de trouver une solution de conciliation.

Pour conclure

Se sachant minoritaire dans sa région, Truffaut n'a pas attendu un grand accord au niveau belge pour entreprendre. Saisissant les possibilités qui lui sont offertes, il construit un projet pour Liège et pour la Wallonie : inscrire le bassin industriel en bord de mer. Cela peut paraître surréaliste même encore de nos jours, mais c'est bien de cela dont il s'agit. Avec l'Allemagne à ses portes, le Liégeois avait bien compris qu'il fallait absolument ouvrir toutes les portes menant à la mer : Rotterdam, Anvers, Dunkerque. Pour ce faire, il était inutile d'attendre la bonne volonté d'autrui : Liège devait prendre son destin en main, se moderniser, et se doter des outils publics nécessaires pour mobiliser toutes les forces vives. Il s'agit en effet d'un projet qui transcende les partis : la présence à ses côtés du catholique Englebert Renier et du libéral Jean Rey en témoigne. Il s'agit de mobiliser les industriels, petits et grands. L'exposition internationale de l'Eau est une vitrine : vitrine ouverte sur le monde où Liège s'expose ; vitrine à laquelle les Liégeois ont accès par le jeu et la culture.

La Guerre, cette foutue guerre, ne permettra pas à Truffaut de récolter les fruits qu'il a semés. En l'absence du rassembleur, les petits intérêts reprendront le dessus. Le quatuor Truffaut, Renier, Rey et Thone est décimé : les deux premiers ne connaissent pas la Libération et les deux autres ne trouvent pas d'interlocuteurs de leur trempe pour les remplacer. Liège ne sera jamais capitale de la Wallonie. La chance est passée. Même l'idée de Wallonie n'avancera pas aussi vite qu'elle aurait pu le faire si...

Mais avec des si on met Paris dans une bouteille, dit-on.

Parviendraient-elles à mettre la Meuse dans la tête des Liégeois et des Wallons, l'expo de 1939 et les manifestations organisées pour en évoquer le souvenir auraient au moins atteint un objectif. Quant à l'évocation de Georges Truffaut, elle ravive évidemment des sentiments contrastés. Que serait devenu le Grand Liège sous la conduite de Georges Truffaut ? Quelle histoire aurait été celle de la Wallonie à la suite de ce rassembleur, homme plein de promesses qui avait déjà tant réalisé en si peu de temps ?